

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 20

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du six avril, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, Christine DUPAYAGE, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK, Marie DECIMA, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Jean-Marie VERWAERDE, Michèle DRION, Francis MONBORGNE, Francis TILMANT.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

OBJET : CENTRE ANIMATION JEUNESSE – VACANCES D'ETE 2023
SEJOUR A ARC SUR ARGENS DU 10 AU 24 JUILLET 2023
CENTRE CJH LES MAGNANARELLES

La vraie Provence, un soupçon à l'intérieur, on est à 14kms de Fréjus sans les flux des vacanciers de la Côte d'Azur à laquelle nous rendrons visite aux heures les plus propices. Le centre possède une capacité de 112 places, des terrains extérieurs, un gymnase équipé, non loin du centre, nous avons accès au terrain de football. Le centre possède également une salle de restauration agréable et les menus offrent la possibilité aux jeunes de découvrir des spécialités régionales.

Un car sur place sera à notre disposition. Différentes activités seront proposées par l'équipe d'animation auxquelles s'ajouteront de l'accrobranche, de la via cordata, une journée à l'Aqualand de Fréjus, du kayak, du paddle, de la bouée tractée, des sorties plages, et des découvertes culturelles.

L'ensemble des activités et animations seront encadrées et menées par une équipe travaillant à l'année au CAJ : Un directeur, un adjoint et 4 animateurs

Monsieur le Maire propose la réalisation d'un séjour pour les adolescents de 08 ans à 17 ans
Les places sont limitées à 40 jeunes et adolescents.

Le prix demandé aux familles vimysoises est de 450 euros et un tarif dégressif à 400 euros pour le deuxième enfant et le prix demandé aux familles extérieures adhérentes au CAJ sous réserve de places disponibles est de 650 euros.

Le choix du séjour et le montant de la participation demandée aux familles ont été étudiés en instance GFB et présenté au bureau municipal. L'avis a été favorable à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter

- La réalisation du séjour à Arc sur Argens du 10 Juillet au 24 Juillet 2023, pour les jeunes de 08 à 17 ans, avec l'association les compagnons des jours heureux
- De fixer le montant de la participation des familles à :

TARIFS :

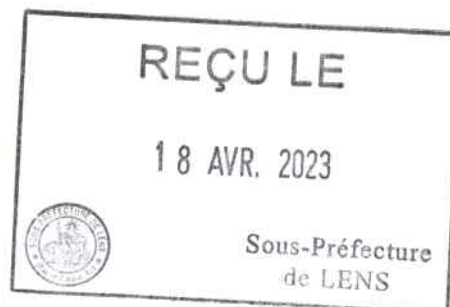
450 euros pour les Vimynois et 400euros (2^{ème} enfant)

650 euros pour les extérieurs adhérents C.A.J (Sous réserve des places disponibles).

- la carte d'adhésion est nécessaire pour la participation aux séjours vacances proposés.
- le règlement pourra être effectué selon les modes de recouvrements suivants : numéraire, chèque bancaire à l'ordre de l'2V, chèques vacances type ANCV, Tickets colonie délivrés par la CAF ainsi que par les organismes susceptibles de participer financièrement aux activités proposées par la Commune.

Pour à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Christian SPRIMONT.



AFFICHEE LE 18 Avril 2023
Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lens

le 18 Avril 2023